RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION - COQUILLES 2023 COMMUNE DE MAING

Le présent règlement a pour objet de définir la consultation lancée pour la fourniture de coquilles.

Les offres chiffrées devront être transmises à la mairie de Maing pour le 27 novembre 2023 à 12h00, délai de rigueur.

CARACTERISTIQUES

COQUILLES 250g (quantité estimée : 800)

- coquille de qualité pur beurre aux œufs frais 250g
- emballage individuel dans un sachet en papier ou en plastique

COQUILLES 500g (quantité estimée : 250)

- coquille de qualité pur beurre aux œufs frais 500g
- emballage individuel dans un sachet en papier ou en plastique

COOUILLES 125g

(quantité estimée : 420)

- coquille de qualité pur beurre aux œufs frais 125g
- emballage individuel dans un sachet en papier ou en plastique

LIVRAISON

Les coquilles devront être livrées selon planning fourni par la commune entre le 7 et le 22 décembre.

NOTATION

Qualité (40%) et prix (60%) des articles proposés.

Les échantillons et l'offre de prix devront être déposés en mairie au plus tard le 27 novembre 2023 à 12h00, délai de rigueur.

L'offre devra contenir:

- le bordereau de prix
- un échantillon des produits

Paiement:

• Le paiement se fera sur présentation de facture et par virement administratif.